

# European School of Law

École

Vous êtes ici : [Accueil](#) > [L'École](#)

## Origines de l'École européenne de droit

---



En novembre 2010, l'Institut européen du droit était créé à l'initiative de **Mme Sylvaine Peruzzetto**, professeure des Universités et Vice-présidente du service commun des relations européennes et internationales (SCREI) de l'Université Toulouse 1 Capitole. Il était rattaché au SCREI, dirigé par **Mme Claudine Chambert**. La politique internationale de la faculté de droit et science politique de l'université avait posé les fondations d'une formation de juriste pour l'Europe ; la création de cet institut, dédié aux cursus à vocation internationale et européenne (doubles diplômes, diplômes en langue étrangère, licences droit français et droit étranger), lui a donné corps.

En mai 2014, l'École européenne de droit a succédé à l'Institut, sous l'impulsion du président de l'université Toulouse 1 Capitole, **M. Bruno Sire**, et de Mme Sylvaine Peruzzetto, qui s'en est vu confier la direction, marquant une nouvelle étape de cette politique d'ouverture sur l'Europe et l'international. Elle a été inaugurée au Quai d'Orsay, sous le patronage et en présence du ministre des affaires étrangères et du développement international, **M. Laurent Fabius**, avec la participation de **Mme Geneviève Fioraso**, secrétaire d'Etat à l'enseignement supérieur et à la recherche.

En janvier 2015, après la nomination de Mme Peruzzetto à la Cour de cassation, **Mme Wanda Mastor**, professeure des Universités, lui a succédé à la direction de l'École - qui est devenue l'European School of Law. Avec Mme Claudine Chambert, secrétaire générale, elles ont poursuivi la construction de ses doubles cursus.

Leur ont succédé en avril 2018 l'actuelle secrétaire générale, **Mme Marie Delord**, et en juin 2018 le nouveau directeur, **M. Lukas Rass-Masson**, professeur des Universités.

Innovante par sa conception de la formation juridique, l'European School of Law ambitionne de former des juristes pour l'Europe dès l'entrée à l'université, en proposant une formation de dimension européenne au droit. Elle compte aujourd'hui 19 doubles diplômes avec six pays d'Europe et quatre pays hors Europe, deux masters enseignés en langue anglaise et deux masters 2 permettant une mobilité vers 25 destinations internationales.

L'École a été officiellement présentée le mercredi 7 mai 2014, lors d'une conférence de presse au Ministère des affaires étrangères, sous le patronage et en présence de M. Laurent Fabius, Ministre des Affaires Etrangères et du Développement International.

Discours de Laurent Fabius pour l'ouverture de l'École Européenne de Droit à Toulouse (07/05/2014)

Mise à jour le 18 janvier 2019